

FRAIS DE SCOLARITE - TARIFS 2021/2022 donnés à titre indicatif et susceptibles d'évoluer

Coût annuel de la scolarité

	Externes	Demi-Pensionnaires	Internat
Primaire	1 453,70 €	2 436,20 €	
Collège	2 093,90 €	2 093,90 €	
Lycée	2 237,10 €	2 237,10 €	7 509,10 €

Coût mensuel de la scolarité (sur 9 mois d'octobre à juin inclus)

hors déduction de l'acompte

	Externes	Demi-Pensionnaires	Internat
Primaire	161,52 €	270,69 €	
Collège	232,65 €	232,65 €	
Lycée	248,57 €	248,57 €	825,46 €

Nota :

- A partir de la classe de sixième la restauration est en prestation forfaitaire et à partir de la 3^{ème} en prestation différenciée. L'Etablissement ne facture donc que les frais fixes de repas. Les élèves règlent directement sur place la valeur des denrées effectivement consommées (. Les élèves externes collégiens et lycéens ont accès aux selfs dans les mêmes conditions que les demi-pensionnaires.
- Ces tarifs n'intègrent pas les cotisations volontaires appelées par Famille, à savoir la cotisation APEL (25 € en 2021-22) et la contribution volontaire de solidarité (120 € soit 40.80 € par famille après réduction d'impôt).
- Ces tarifs n'intègrent pas les voyages, ainsi que les autres activités périscolaires payantes et optionnelles.